

RAPPORT N° 00/8-62
du Conseil Municipal

OBJET

PROGRAMME DE FLEURISSEMENT 1999 / 2000
CRAC 1999

Par Délibération du Conseil Municipal en date du 24/03/99 la SODIAC s'est vue confier un mandat pour la réalisation du programme d'aménagement, de fleurissement et de végétalisation d'une vingtaine de sites en rapport avec les itinéraires structurant du territoire communal ou relevant de projets phares des secteurs, sur la base d'une enveloppe financière fixée à 5 100 510,00 F TTC.

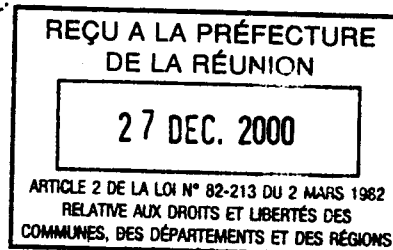
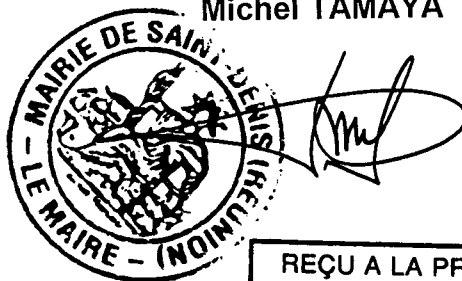
A la date d'établissement du CRAC 1999 par le Mandataire SODIAC, les ouvrages sont achevés et réceptionnés à l'exception du site n°2 boulevard Lancastel qui a fait l'objet d'un report par une cause étrangère à l'opération.

Le CRAC établi au 31 décembre 1999 fait apparaître un montant des dépenses prévisionnel de 5 099 207,14 F TTC.

Je vous demande d'approuver le CRAC 1999 ayant valeur de bilan actualisé, arrêté à 5 099 207,14 F TTC et présenté par la SODIAC.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



**DELIBERATION N° 00/8-62
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 14 décembre 2000**

OBJET

**PROGRAMME DE FLEURISSEMENT 1999 / 2000
CRAC 1999**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le rapport n° 00/8-62 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, 1^{er} Adjoint, présenté au nom des Commissions Vie Quotidienne et Entreprise Municipale / Finances ;

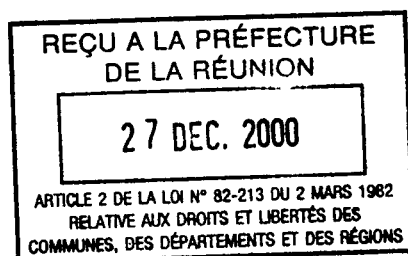
Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve le Compte Rendu d'Activité à la Collectivité au 31 décembre 1999 ayant valeur de bilan actualisé présenté par le Mandataire SODIAC.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis le **21 DEC. 2000**

**LE MAIRE
Michel TAMAYA**





PROGRAMME DE FLEURISSEMENT 1999 / 2000

COMPTE-RENDU

D'ACTIVITE

ANNEXE AU RAPPORT N° 0018-62

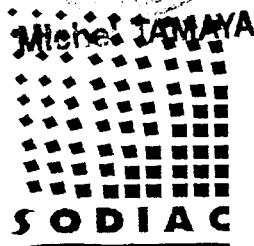
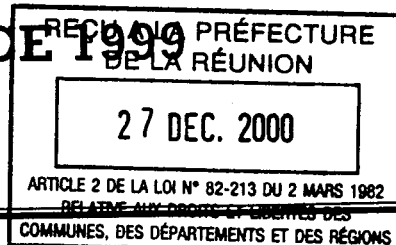
A LA COLLECTIVITE

Adopté par le Conseil Municipal
en séance du 14 DEC. 2000

LE MAIRE



EXERCICE 1999



SOCIETE DIONYSIENNE
D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION

50 Quai Ouest
BP 710
97473 SAINT-DENIS CEDEX

SOMMAIRE

1 – PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	3
2 – PROGRAMME DE L'OPÉRATION	3
2.1 – SITES À DOMINANTES AMÉNAGEMENT	3
2.2 – SITES À DOMINANTE FLEURISSEMENT	3
3 – DONNÉES ADMINISTRATIVES ET CONTRACTUELLES	4
3.1 – RAPPEL DES DONNÉES ADMINISTRATIVES DU MANDAT	4
3.2 – RAPPEL DES DONNÉES CONTRACTUELLES	5
4 – ETAT DES RÉALISATIONS AU 31/12/99	5
5 – PERSPECTIVES.....	6
6 – BILAN FINANCIER.....	6
6.1 – DÉPENSES (EXPRIMÉES EN F TTC).....	6
6.3 – COMMENTAIRES SUR LE BILAN ACTUALISÉ	7
7 – TRÉSORERIE	7
8 – ANNEXE	7

CRAC 1999

FLEURISSEMENT 1999/2000

Le présent Compte Rendu d'Activité à la Collectivité concerne l'opération d'embellissement floral de la Ville de Saint-Denis portant sur l'aménagement, le fleurissement et la végétalisation d'une vingtaine de sites.

Il est établi conformément aux lois du 7 juillet 1983 et 8 février 1995 et en application de la convention de mandat.

Ce rapport vise à présenter à la Ville de Saint-Denis Mandant, une description de l'avancement de l'opération en termes physique et financier, notamment afin de lui donner les moyens de suivre le déroulement de l'opération et lui permettre de décider, le cas échéant, des mesures à prendre pour maîtriser l'évolution de l'opération.

3

1 – PRESENTATION DE L'OPERATION

L'opération de fleurissement 1999 / 2000 comporte un programme de travaux d'aménagement, de fleurissement et de végétalisation portant sur une vingtaine de sites, un quart relevant de lieux en rapport avec les itinéraires structurants du territoire communal, les autres relevant de projets phares des secteurs.

2 – PROGRAMME DE L'OPERATION

Les vingt sites sont répertoriés en deux catégories

2.1 – Sites à dominantes aménagement

- 1) Entrée Ouest / Front de mer
Carrefour CD 41/RN1
- 2) Boulevard Lancastel / Front de Mer
(de la maison des anciens combattants jusqu'au monument)
- 3) Jamaïque
(entre la RN2 et la voie d'accès au karting)
- 4) Echangeur du stade de l'Est
- 5) Ilot Joffre rue Neuve / Front de Mer
- 13) Montagne 8^{ème}
(Lotissement Jamrosats / abords du boulodrome)
- 14) Montagne 15^{ème}
(abords de la léproserie)
- 15) Giratoire Jean Jaurès / Boulevard Sud

2.2 – Sites à dominante Fleurissement

- 6) Bellepierre – Abords de la mairie annexe
- 7) Bois de Nèfles
- 8) La Bretagne – Abords de la mairie annexe
- 9) Le Brûlé - Abords de la mairie annexe

- 10) Chaudron – Abords de la mairie annexe
- 11) Montgaillard - Abords de la mairie annexe
- 12) Domenjod - Abords de la mairie annexe
- 16) Sainte-Clotilde – Jardin de la mairie annexe
- 17) Saint-François – Entrée du village
- 18) Primat
- 19) Providence – Carrefour du lavoir place Benoite Boulard et îlot central
- 20) Providence – Partie sud du boulevard de la Providence

3 – DONNEES ADMINISTRATIVES ET CONTRACTUELLES

3.1 – Rappel des données administratives du mandat

- ❖ Autorisation de confier un mandat de réalisation à la SODIAC

Conseil Municipal du 24 mars 1999.

N° de délibération : 99/2-30

Date de signature : 7 mai 1999.

Reçue en Préfecture le 21 mai 1999.

Date d'effet : 21 mai 1999 (date de réception par le représentant de l'Etat).

Date d'expiration : La convention de mandat expire au terme de la garantie de parfait achèvement, de la liquidation des marchés et de la reddition définitive des comptes.

- ❖ Approbation du programme de l'opération et du bilan financier prévisionnel

Conseil Municipal du 21 mai 1999.

N° de délibération : 99/3-17

Reçue en Préfecture le 31 mai 1999.

Date de notification : 23 novembre 1999

- ❖ Avenant n°1 à la convention : prorogation de la durée de la convention de mandat

Conseil Municipal du 20 octobre 2000.

N° de délibération : 00/6-76

Date de signature : en cours.

Reçue en Préfecture : en cours.

Date de notification : en cours

3.2 – Rappel des données contractuelles

- ❖ Autorisation de lancer la procédure de marché négocié nécessaire à la désignation des maîtres d'œuvre

Conseil Municipal du 21 mai 1999.

N° de délibération : 99/3-17

Reçue en Préfecture : 31 mai 1999.

Date de notification : 23 novembre 1999.

- ❖ Autorisation de lancer la procédure pour l'exécution du programme de travaux

Conseil Municipal du 15 octobre 1999.

N° de délibération : 99/6-18

Reçue en Préfecture : 25 octobre 1999.

Date de notification : 23 novembre 1999.

4 – ETAT DES REALISATIONS AU 31/12/99

L'année 1999 a vu le déroulement de la procédure de passation de 2 marchés négociés (Article 104.1-10 du Code des Marchés Publics) pour l'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre. L'un pour les sites à dominante Aménagement, l'autre pour les sites à dominante Fleurissement.

Le choix de deux équipes de maîtrise d'œuvre distinctes pour chaque objet est intervenu le 13/09/1999.

La réalisation des études de conception, leur validation et la constitution des dossiers de consultation des entreprises dans le cadre de deux appels d'offres ouverts en application de l'article 296 du Code des Marchés Publics, se sont déroulées d'octobre à décembre 1999.

Pour les sites à dominante Fleurissement le choix de l'entreprise VOCATOUR chargée de l'exécution d'un lot unique, est intervenu le 17 décembre 1999.

Pour les sites à dominante Aménagement le choix des entreprises La Mare Espaces Verts pour l'exécution du lot 1 Aménagements paysagers et IRRIGMATIC pour l'exécution du lot 2 Arrosage automatique est intervenu le 10 mars 2000.

5 - PERSPECTIVES

L'année 2000 sera consacrée à la réalisation des travaux, étant précisé que les délais sont établis dans la perspective d'un achèvement de l'ensemble des prestations avant l'ouverture des V^{ème} Florales de l'Océan Indien.

6 – BILAN FINANCIER

Le bilan au 31/12/99 est établi sur la base de l'avancement physique décrit ci-avant et tient compte des dépenses et recettes comptabilisées à cette date

6.1 – Dépenses (exprimées en F TTC)

Rubrique	Bilan du mandat approuvé par DCM du 21/05/99	Réalisé au 31/12/99	Bilan actualisé au 31/12/99	Reste à réaliser
<u>Etudes préopérationnelles</u>				
- MOE phase conception	224 475,00	0,00	175 531,69	175 531,69
- Frais divers	17 520,00	16 569,44	28 149,85	11 580,41
<u>Travaux</u>	4 193 850,00	0,00	4 043 741,84	4 043 741,84
<u>Etudes Honoraires</u>				
- MOE phase réalisation	197 100,00	0,00	159 999,22	159 999,22
- CSPS phase réalisation	0,00	0,00	38 517,45	38 517,45
- Frais divers	65 700,00	0,00	136 240,32	136 240,32
- Imprévus	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
<u>Rémunération Mandataire</u>				
- Forfaitaire	109 500,00	54 750,00	109 500,00	54 750,00
- Proportionnelle	292 365,00	0,00	292 526,77	292 526,77
- Frais financiers	0,00	-109,48	-5 000,00	-4 890,52
TOTAL TTC	5 100 510,00	71 209,96	5 099 207,14	5 027 997,18

6.2 – Recettes exprimées en F TTC

Au 31/12/99 le bilan détaillé des recettes du Mandat s'établit comme suit :

Rubrique	Bilan du mandat approuvé par DCM du 21/05/99	Réalisé au 31/12/99	Bilan actualisé au 31/12/99	Reste à réaliser
Avance de démarrage	510 000,00	510 000,00	510 000,00	0,00
Remboursement des dépenses par la Ville de Saint-Denis	4 590 510,00	63 083,92	4 589 207,14	4 526 123,22
TOTAL TTC	5 100 510,00	573 083,92	5 099 207,14	4 526 123,22

6.3 – Commentaires sur le bilan actualisé

La convention de mandat fixait une enveloppe financière prévisionnelle de 5.100.000,00 F TTC.

L'actualisation du bilan d'opération au 31/12/99 s'inscrit dans le respect de cet objectif.

En matière de dépenses, il convient de noter une diminution sensible des coûts de maîtrise d'œuvre qui s'explique par le résultat favorable de la consultation après sélection des candidats.

La diminution du poste travaux résulte de l'abandon de certaines prestations en cours d'opération, connu à la date d'établissement du présent compte rendu.

Par ailleurs, le bilan intègre les surcoûts de remise en état de la canalisation primaire d'irrigation, détériorée avant la prise de possession des sites 3 et 4 (Jamaïque et échangeur du stade l'Est) ainsi que la prise en charge d'un système de télégestion destiné à l'automatisation du réseau d'arrosage du site n°2 (boulevard Lancastel).

7 – TRESORERIE

La trésorerie positive de l'opération au 31/12/99 provient du versement de l'avance de démarrage par la collectivité, prévue à la convention de mandat.

Cette trésorerie positive génère des produits financiers qui sont portés au crédit de l'opération.

8 – ANNEXE

Etat comptable récapitulatif des dépenses et des recettes.

Opération 123 PROGRAMME DE FLEURISSEMENT

Heure : 17:01

Date : 22/11/00

DEPENSES CUMULEES REALISEES AU 31/12/99

Date Ar	Mois F	Iméro Chro	N° autc	Nom Fournisseurs	Libellé	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
12/07/99	07 / 99	14319	103371	JIR	FA 169503	1 722,00 F	163,59 F	1 885,59 F
31/12/99	12 / 99	16020	104943	JO	FA 2499197U	1 440,00 F	0,00 F	1 440,00 F
23/11/99	11 / 99	15623	104700	JOURNAL OFFICIEL	FA 2435940L DU 0	1 152,00 F	0,00 F	1 152,00 F
02/11/99	11 / 99	15430	104378	LE JIR	FA 171725	1 291,50 F	122,69 F	1 414,19 F
14/12/99	12 / 99	15868	104888	LE JIR	FA 172609	1 496,50 F	142,17 F	1 638,67 F
04/08/99	08 / 99	14516	103620	LE QUOTIDIEN	FA PA/5297	1 660,49 F	157,75 F	1 818,24 F
22/11/99	10 / 99	15605	104557	LE QUOTIDIEN	FA PA/9719	1 250,50 F	118,79 F	1 369,29 F
31/12/99	12 / 99	16128	105098	LE QUOTIDIEN	FA PA/11467	1 353,00 F	128,53 F	1 481,53 F
22/10/99	10 / 99	15347	104340	PROJECT	CDE 99414 / FA 99	1 480,00 F	140,60 F	1 620,60 F
31/12/99	12 / 99	16162	105163	PROJECT	FA 9916329	2 510,80 F	238,53 F	2 749,33 F
MARCHE N°						15 356,79 F	1 212,65 F	16 569,44 F
LB 5140 FRAIS DIVERS PREOPERATIONNELS						15 356,79 F	1 212,65 F	16 569,44 F
PRD 1 ETUDE PREOPERATIONNELLE						15 356,79 F	1 212,65 F	16 569,44 F
31/12/99	12 / 99		104170	SODIAC	FRAIS FI AU 31/12	-109,48 F	0,00 F	-109,48 F
MARCHE N°						-109,48 F	0,00 F	-109,48 F
LB 5831 PRODUITS FINANCIERS						-109,48 F	0,00 F	-109,48 F
PRD 13 FRAIS FINANCIERS CT						-109,48 F	0,00 F	-109,48 F
02/12/99	12 / 99	01/123/131	104813	SODIAC	HG 01 / 123 / 131	50 000,00 F	4 750,00 F	54 750,00 F
MARCHE N°						50 000,00 F	4 750,00 F	54 750,00 F
LB 5622 HONORAIRES DE GESTION FORFAITAIR						50 000,00 F	4 750,00 F	54 750,00 F
PRD 23 HONORAIRES DE GESTION FORFAITAIRES						50 000,00 F	4 750,00 F	54 750,00 F
TOTAL OPERATION						65 247,31 F	5 962,65 F	71 209,96 F

RECETTES CUMULEES REALISEES AU 31/12/99

Date : 22/11/00

° au	° Chror	Date	Date Règl	Nom Client	Libellés	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
98639	01/123/13	02/12/99	12/02/00	COMMUNE DE SAINT DENIS	HG 01 / 123 / 131	54 750,00 F	0,00 F	54 750,00 F
98653	02/123/13	02/12/99	11/05/00	COMMUNE DE SAINT DENIS	DR 02/123/130	8 333,92 F	0,00 F	8 333,92 F
LB 5801 DEMANDE DE REMBOURSEMENT						63 083,92 F	0,00 F	63 083,92 F
PRD 60 DEMANDE DE REMBOURSEMENT						63 083,92 F	0,00 F	63 083,92 F
98564	01/123/08	23/08/99	07/12/99	COMMUNE DE SAINT DENIS	DR 01 / 123 / 082	510 000,00 F	0,00 F	510 000,00 F
LB 5902 AVANCE MANDANT						510 000,00 F	0,00 F	510 000,00 F
PRD 74 AVANCE MANDANT						510 000,00 F	0,00 F	510 000,00 F
TOTAL OPERATION						573 083,92 F	0,00 F	573 083,92 F